

Comme on l'a fait remarquer cet après-midi, les gens font de nos jours des études qui les forment pour des emplois qui n'existent plus. Il faut alors faire du recyclage, et il peut arriver que des gens fassent plusieurs périodes de recyclage au cours de leur vie. Il faudrait peut-être donner un caractère plus général à notre système d'éducation.

Pour ce qui est de la retraite anticipée, on considère présentement l'âge de 65 ans comme étant parfaitement acceptable pour la retraite. Nous devons tenir compte de la structure de notre société et ne pas créer de catégories de l'emploi ou du chômage. Il n'y a rien de honteux à être sans emploi, à faire quelque chose qui n'est pas nécessairement productif, mais j'invite la jeunesse à participer au processus de production.

Lorsque je prononce un discours devant des étudiants dans les écoles ou dans les universités, ou devant les jeunes gens de ma circonscription ou ailleurs, je leur demande souvent combien d'entre eux se destinent aux affaires et à la direction—à ce stade de la discussion, nous parlons ordinairement de la propriété étrangère—et 2 mains ou 3 tout au plus se lèvent. On fait alors remarquer que quelqu'un doit se destiner à ce secteur particulier de la société. Si les Canadiens ne le font pas, les étrangers le feront. C'est pourquoi, nous devons songer à la formation de la jeunesse et à la motivation. La situation a deux aspects.

J'estime que si nos jeunes aujourd'hui ne s'intègrent dans le processus économique et producteur de notre pays, quelqu'un d'autre le fera, à moins que nous soyons satisfaits de vivre simplement en marge du monde. Chaque fois que je m'entretiens avec les étudiants du sombre spectre de la mainmise étrangère, je leur demande ordinairement combien d'entre eux ont une voiture; 50 à 60 p. 100 lèvent la main; ensuite, je leur demande combien ont une voiture qui a été construite en vertu d'un accord sur l'automobile, et ils me regardent perplexes; puis, je leur demande combien conduisent une Datsun, Toyota, Volkswagen, Fiat ou une Morris Minors et près de 99 p. 100 lèvent la main. Ils achètent ces voitures parce qu'elles sont meilleur marché et je leur dis que c'est le prix qu'il faudrait payer pour sauvegarder notre économie nationale.

Nous nous rappelons tous l'explosion des naissances de l'après-guerre, qui a fait prospérer le commerce des berceaux, des couches, etc. Ensuite, il a fallu des maternelles, des garderies, des écoles primaires, des écoles secondaires, et maintenant cette explosion des naissances se fait sentir sur le marché du travail. J'ignore pourquoi on n'a pas prévu cela plus tôt, mais c'est un fait. Poussons les prévisions un peu plus loin et voyons ce qui se passera à la fin du siècle, soit dans 28 ans; mettons peut-être dans 35 ans. A cette époque, ces jeunes seront nos personnes âgées. Si la société n'est pas préparée à prendre soin de ses vieillards, il y aura une explosion de pensionnés de la sécurité de la vieillesse. Actuellement, je ne crois pas que le régime des pensions du Canada soit financé comme il se doit. Nous devons investir ces fonds judicieusement pour compenser l'inflation qui pourra s'exercer à ce moment-là.

Bien des défis sont lancés à la jeunesse d'aujourd'hui, et elle y réagit d'une façon, à mon avis, très encourageante. Nous leur lançons des défis qu'ils puissent comprendre,

[M. Danson.]

qui riment à quelque chose. C'est notre tâche en tant que parlementaires. Malgré toutes leurs imperfections, je crois que tous les partis conviendront que ces programmes ont du bon, mais il faut bien les expliquer. Je reconnais la tentation qui se présente, au cours d'une année d'élections, de ridiculiser de tels programmes, ou de faire ressortir leurs lacunes. Mais c'est notre rôle explicite de nous assurer que ces programmes soient compris et appréciés à leur juste valeur.

Ils annoncent ce que pourraient être à l'avenir les programmes destinés à occuper la main-d'œuvre. Je sais que tous nous avons l'impression que ces programmes consistent à creuser un fossé puis à le combier. Mais il nous faut avoir des programmes qu'on puisse laisser en attente, pour ainsi dire, en attendant qu'on en ait besoin, et qui puissent, au cours des années, être mis au point, avec la collaboration de tous. Ainsi, pendant les périodes de chômage on peut y avoir utilement recours et permettre à notre population de se rendre utile à la société.

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, afin de ne pas interrompre le fil de mes propos cet après-midi, puis-je déclarer qu'il est 6 heures?

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** La Chambre convient-elle qu'il est 6 heures?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est levée à 6 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

## QUESTION DE PRIVILÈGE

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LE PROJET D'ESSAI  
NUCLÉAIRE FRANÇAIS—LE «GREENPEACE III»

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, conformément à notre Règlement, je soule une question de privilège à la première occasion. Cet après-midi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) nous a informés que le *Greenpeace III* n'était pas un bateau canadien. J'ai appris depuis que selon les lois et conventions régissant ce genre de choses il s'agit bien d'un bateau d'immatriculation canadienne soit d'un bateau canadien. J'ai également appris que depuis un laps de temps inquiétant on est sans nouvelle du *Greenpeace III* et que l'on craint qu'il ait été arraisonné par la marine française.

J'exhorte donc le gouvernement à agir le plus rapidement possible afin d'assurer la sécurité et le bien-être des citoyens canadiens à bord de ce navire en péril, et j'exhorte la Chambre à consentir à l'unanimité à fournir à un représentant du gouvernement l'occasion de nous donner des précisions à ce sujet puisqu'il s'agit de l'intérêt de citoyens canadiens pris dans une zone dangereuse à l'étranger.